Rapport public Parcoursup session 2024

International Business School and Tourism Management Vatel - Formation professionnelle - Formation professionnelle - Manager en hôtellerie internationale (Bac +3) - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

International Business School and Tourism Management Vatel - Formation professionnelle - Formation professionnelle - Manager en hôtellerie internationale (Bac +3) - en apprentissage (42634)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
International Business School and Tourism Management Vatel - Formation professionnelle - Formation professionnelle - Manager en hôtellerie internationale (Bac +3) - en apprentissage (42634)	Jury par défaut	Tous les candidats	32	153	25

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières hors spécialités	bulletins de première et de terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodologie de travail et capacité à s'exprimer à l'oral et à l'écrit	Relevé des notes anticipées au BAC	Très important
Savoir-être	Implication dans sa scolarité et dans un groupe classe	Commentaires sur le comportement et le respect de la discipline	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation dispensée et motivation	Projet professionnel et lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Participation à des activités extras scolaires et ou sportives	Membre actif d'une association, délégué de classe, membre d'un BDS BDE	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Pour votre information, ce sont finalement 32 places qui ont été ouvertes pour la rentrée 2024. Au 14/10/2024, déjà 31 contrats saisis.

L'ensemble des dossiers a été lu par les Responsables Admissions des campus et la Direction des Admissions. Les critères d'évaluation déterminants se sont révélés être les lettres de motivation, les renseignements concernant les expériences professionnelles et les mentions relatives au comportement en classe et absences.
Les candidats déclarés admissibles ont été invités par mail à passer un concours écrit et un entretien oral de motivation.
Les résultats à ce concours ont déterminé l'envoi d'une proposition d'admission.
Le contrat d'apprentissage permet de finaliser l'inscription à la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Lors de la rédaction de votre motivation, parlez de vous, de **votre** appétence pour le secteur de l'hôtellerie restauration et plus spécifiquement pour l'école Vatel. Une intelligence artificielle peut corriger votre orthographe, mais elle ne pourra jamais exprimer votre personnalité et votre engagement, donc prenez le temps de rédiger ces éléments.
De plus, les éléments concernant vos activités extra-scolaires, vos stages... sont très souvent négligés, écrits à la va-vite et pas suffisamment mis en lien avec la formation demandée. Cela fait partie des éléments majeurs de votre candidature, soyez vigilants.
Enfin, vous devez faire un choix de campus, pas de multicandidature.

Signature :
SOPHIE MEIRIEU,
Chef d'établissement de l'établissement
International Business School and Tourism
Management Vatel